

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Aikins*,—De la compagnie de prêt et de placement d'*Ottawa*,—et de *P. Howland*, et autres, actionnaires de la dite compagnie.

Par l'honorable M. *Read*,—De la compagnie d'assurance agricole d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Penny*,—De l'honorable *D. A. Macdonald* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Haviland*,—De *Charles C. Gregory*, d'*Antigonish*, province de la *Nouvelle-Ecosse*, ingénieur civil et contracteur.

Par l'honorable M. *Bellerose*,—De *L. Archambault*, directeur, et autres, actionnaires de la compagnie d'assurance des cultivateurs, de la province de *Québec* fusionnée avec la compagnie d'assurance à risques isolés du *Canada*.

Par l'honorable M. *Smith*,—De *J. A. Jackson* et autres, de *Chatham*,—de *W. R. Peck* et autres, de *Wallaceburg*,—de *Hector Gawley* et autres, de *Belle-Rivière*,—d'*Alexander Barr* et autres, de *Raleigh*,—et de la corporation de la ville de *Chatham*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Simpson*,—De *John Stewart*, de la cité de *Kingston*, province d'*Ontario*, chirurgien.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De la banque consolidée du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *D. B. Chisholm* et autres, de la cité de *Toronto*, directeurs provisoires de la compagnie d'assurance *Union du Canada* ; demandant un acte pour faire revivre les actes 39 *Vic.*, chap. 54, et 40 *Vic.*, chap. 75, et tous les droits et privilèges qu'ils accordent, et pour étendre le temps mentionné dans la vingt-neuvième section de l'acte mentionné en premier lieu à deux ans à partir du temps actuel, et pour changer le nom de la compagnie en celui de "Compagnie d'assurance du *Canada* dite de la Couronne."

De *Robert Esdaile*, et de *W. J. Patterson*, secrétaire du comité de régio de l'association de la halle au blé de *Montréal* ; demandant qu'il ne soit pas imposé de droits sur les céréales importés en *Canada*.

De *Henry Lyman* et autres, marchands, commerçants et autres, de la cité et du district de *Montréal* ; demandant que la loi de faillite soit amendée de manière à protéger également les droits des créanciers et des débiteurs sans ouvrir la porte à des pratiques frauduleuses dans les opérations commerciales, et à empêcher qu'aucun créancier ait plus d'avantage qu'un autre.

De la compagnie de chemin de fer de jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa* ; demandant un acte qui autorise la pétitionnaire à se fusionner avec la compagnie de pont et du chemin de fer du *Côteau* à la ligne provinciale sous le nom de compagnie du chemin de fer Atlantique du *Canada*, aux conditions que fixeront les dites compagnies.

De la compagnie du pont et du chemin de fer du *Côteau* à la ligne provinciale ; demandant un acte pour rendre à la dite compagnie certains pouvoirs et privilèges, relativement à la construction d'un pont au dessus du fleuve *St. Laurent*, et pour lui donner le pouvoir de se fusionner avec la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa*.